

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

SESSION 2006

SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

Série : ES

DURÉE DE L'ÉPREUVE : 4 heures. – coefficient : 7

obligatoire

L'usage de la calculatrice est strictement interdit.

Dès que ce sujet vous sera remis, assurez-vous qu'il est complet.
Ce sujet comporte 8 pages numérotées de 1/8 à 8/8.

Le candidat traitera au choix soit la dissertation, soit la question de synthèse.

Il est demandé au candidat :

- *de répondre à la question posée explicitement ou implicitement dans le sujet ;*
- *de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer ;*
- *de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier ;*
- *de rédiger en utilisant un vocabulaire économique et social spécifique et approprié à la question, en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties.*

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

SUJET

Assiste-t-on à une transformation du rôle des syndicats aujourd'hui ?

DOCUMENT 1

Le chômage et la crise de l'emploi font peser sur les salariés une menace importante et sont un frein pour la mobilisation. [...] Ils mettent en difficulté l'organisation des syndicats français, appuyée sur les métiers et les filières professionnelles : la recomposition des secteurs d'activité, la montée des nouvelles formes d'emploi obligent à des arbitrages nouveaux au sein des centrales syndicales. [...]

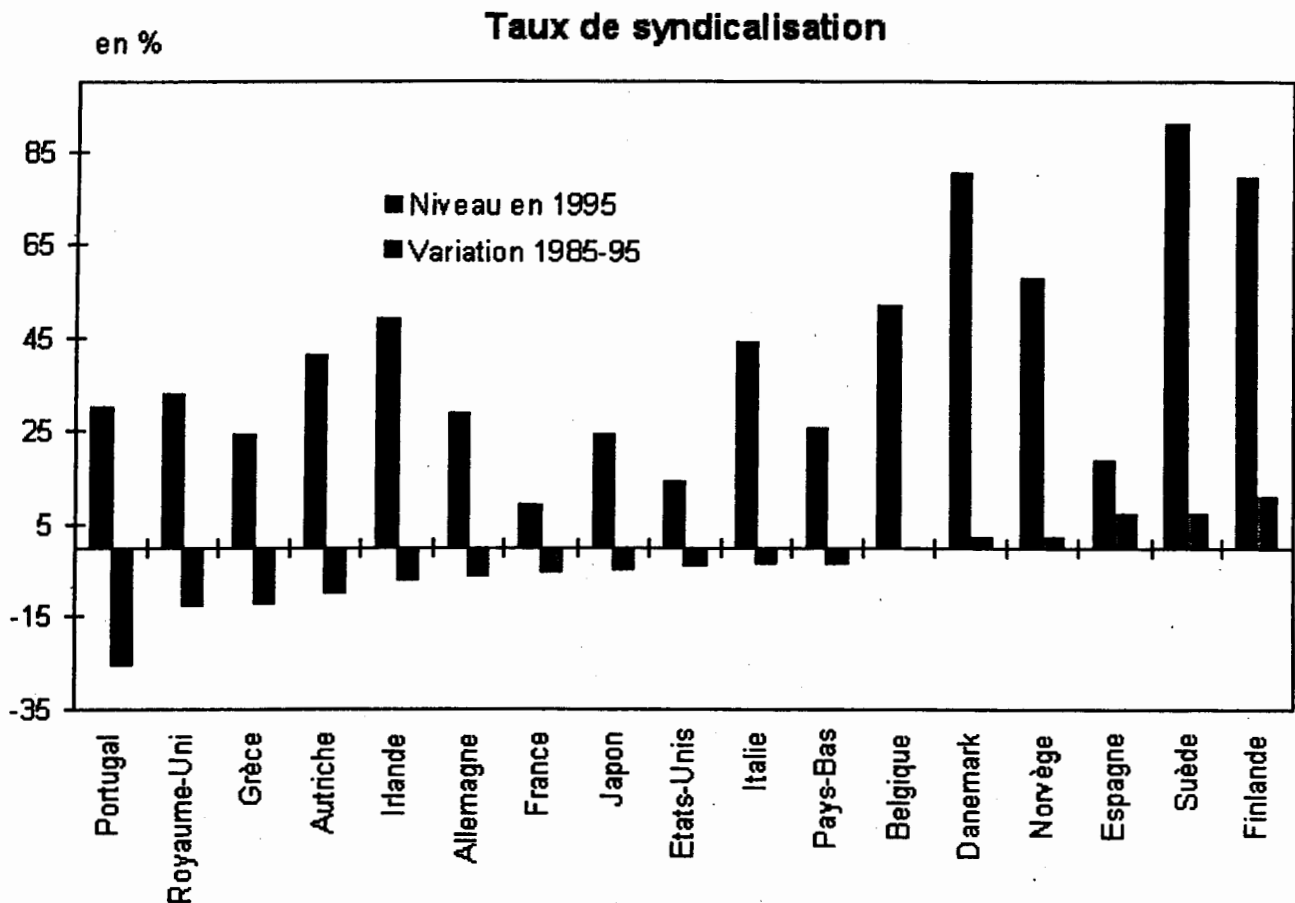
On a pu souvent s'étonner de la retenue des organisations syndicales sur les thèmes de l'emploi, qui tranche avec les traditions revendicatives en matière salariale. [...]

Certains ont pu aller jusqu'à conclure [...] que les organisations syndicales se préoccupaient essentiellement des ressources des travailleurs en poste même si le maintien de ces niveaux de salaire pouvait contribuer à la dégradation de l'emploi.

Une fois chômeurs, les salariés seraient dépourvus de représentation et d'organisation collective.

Source : Margaret MARUANI et Emmanuèle REYNAUD, *Sociologie de l'emploi*, Editions La Découverte, collection repères, Paris, 2004.

DOCUMENT 2



Source : Rapport d'information 388, délégation du Sénat pour l'Union Européenne, 1998.

DOCUMENT 3

On observe que l'influence et le pouvoir d'un syndicat ne se réduisent pas au simple comptage de ses membres. [...] D'autres facteurs doivent être pris en compte. [...]

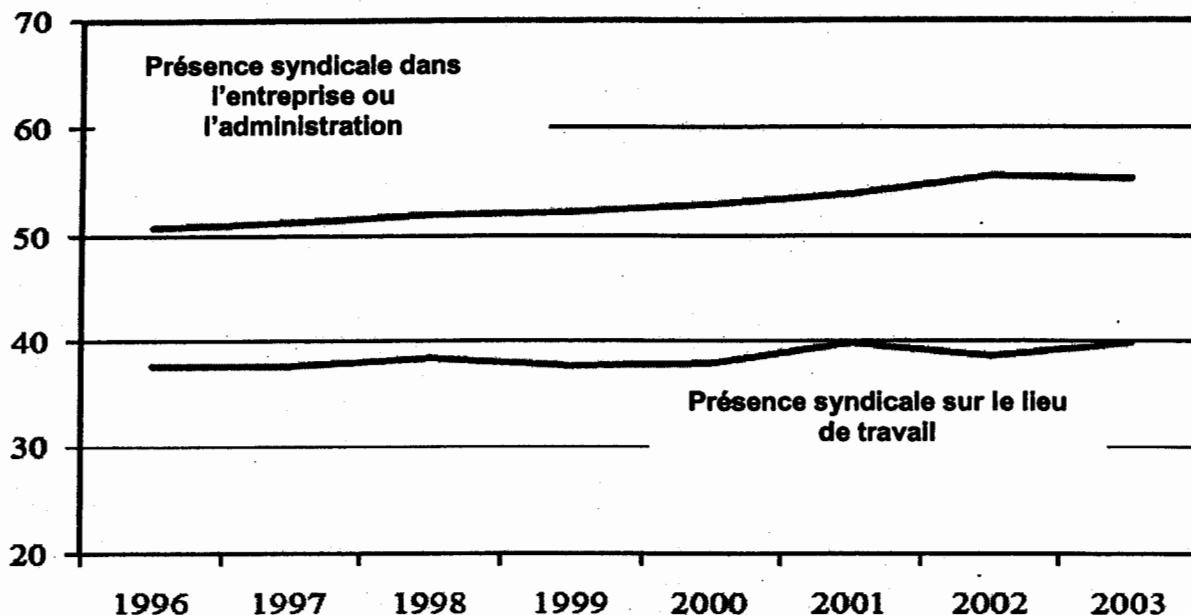
Malgré leur apparent déclin, les organisations syndicales participent aujourd'hui encore à des fonctions essentielles des relations professionnelles, qu'aucune institution ne paraît en mesure de remplir à leur place. Ces fonctions sont au moins au nombre de trois :

- la première est démocratique : donner la parole dans la vie professionnelle à tous ceux qui travaillent ou qui veulent travailler ;
- la deuxième est économique : contribuer à une répartition équitable des fruits de la croissance ;
- la troisième est sociale : constituer un facteur de cohésion sociale en contribuant à la lutte contre l'exclusion, la violence, les désordres sociaux et la pauvreté.

Source : Synthèse du rapport annuel du BIT « le travail dans le monde – relations professionnelles, démocratie et cohésion sociale », 1997-1998.

DOCUMENT 4

La représentation syndicale des salariés (1996-2003) (en pourcentage)



Lecture : en 2002, 55,2 % des salariés déclarent qu'un syndicat est présent dans leur entreprise ou leur administration, contre 50,6 % en 1996.

Champ : salariés.

Source : Enquêtes Permanentes sur les Conditions de Vie des Ménages de 1996 à 2003, dans Premières Synthèses, octobre 2004 DARES, Insee.

DOCUMENT 5

Le rôle des syndicats, en tant qu'organismes de gestion et de régulation, ne peut que s'accroître.

Dès aujourd'hui, les tâches de représentation dans l'entreprise, mais surtout dans une multitude d'institutions économiques et sociales, absorbent d'ailleurs l'essentiel du temps des militants et des permanents, dans le secteur privé comme dans le secteur public. [...] On recense ainsi près de 12000 administrateurs syndicaux dans les caisses primaires d'assurance maladie et dans les caisses d'allocations familiales ; 10000 conseillers prud'hommes ; des milliers de représentants syndicaux dans les organismes chargés de l'emploi, de la formation, du logement, des retraites. [...]

La représentation dans l'entreprise est d'un autre ordre. [...] Les syndicats sont considérés, dans ce cadre, comme des acteurs sociaux en interaction avec d'autres acteurs (les directions d'entreprise), ils s'insèrent dans un système de relations professionnelles construit autour de conflits et de négociation. [...]

Dans un cas, le syndicat est un acteur propre autonome, participant à la régulation des rapports sociaux. [...]

Dans l'autre, il joue le rôle d'une sorte de « fonctionnaire du social », exerçant des tâches d'intérêt général.

Source : Pierre ROSANVALLON, *La question syndicale* Hachette Littératures, collection Pluriel, 1998.

DOCUMENT 6

Le poids relatif du groupe ouvrier dans la structure sociale décline depuis les années 60, ses effectifs chutent nettement depuis 1975. [...]

Cet éclatement accélère la crise du syndicalisme et le déclin du mouvement ouvrier. [...]

Le syndicalisme français n'a jamais été un syndicalisme de masse. [...] Il reste que durant les Trente Glorieuses, on pouvait parler de la force d'un syndicalisme « maigre » : des syndicats implantés dans de nombreuses entreprises, capables de conduire avec succès des actions, [...]. Ce syndicalisme, dominé par les ouvriers professionnels et les personnels du public, avait fini par ménager une place aux OS et aux travailleurs immigrés.

Avec le chômage, la précarisation, un rapport défavorable aux salariés, les années 1980 et 1990 enregistrent une chute continue des adhérents [...].

Délocalisations et reconversions industrielles ont entraîné la disparition de nombreuses bases ouvrières. Les actions revendicatives et les conflits se cantonnent essentiellement au secteur public. Exception faite des cheminots, ils concernent surtout les employés, les professions intermédiaires (infirmières) et les enseignants.

Source : Serge BOSC, *Stratification et classes sociales, La société française en mutation*, Editions Nathan, 2001.

Question de synthèse étayée par un travail préparatoire

Il est demandé au candidat :

1. *de construire le travail préparatoire qui fournit des éléments devant être utilisés dans la synthèse.*
2. *de répondre à la question de synthèse,*
 - *par une argumentation assortie d'une réflexion critique, répondant à la problématique donnée dans l'intitulé ;*
 - *en faisant appel à ses connaissances personnelles ;*
 - *en composant une introduction, un développement, une conclusion pour une longueur de l'ordre de trois pages.*

Ces deux parties sont d'égale importance pour la notation.

Il sera tenu compte dans la notation de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

THÈME DU PROGRAMME :

Intégration européenne et politiques économiques et sociales

I - Travail préparatoire (10 points)

Vous répondrez à chacune des questions en une dizaine de lignes maximum.

- 1) **Expliquer pourquoi la « faiblesse des taux d'intérêt et l'absence d'inflation » peuvent être favorables à la croissance économique. (document 1) (2 points)**
- 2) **Donner la signification du nombre entouré dans le document 2. (1 point)**
- 3) **Peut-on dire que les objectifs en matière de croissance et d'inflation ont été réalisés dans la zone euro sur la période 1999-2003 ? (documents 1 et 2) (2 points)**
- 4) **Comment se situe la croissance économique dans la zone euro par rapport aux autres pays industrialisés qui apparaissent dans le document 2 ? (2 points)**
- 5) **Les pays cités dans le document 3 respectent-ils les contraintes de déficit public et de dette publique définies pour la zone euro ? (1 point)**
- 6) **Expliquer pourquoi la politique budgétaire restrictive pratiquée par certains pays européens a freiné la croissance économique de ces pays. (document 4) (2 points)**

II - Question de synthèse : (10 points)

Après avoir présenté les effets positifs attendus des politiques monétaire et budgétaire menées dans la zone euro, vous en montrerez les limites.

DOCUMENT 1

D'abord, la fin de l'instabilité des taux de change stimulera les échanges et donc la production des entreprises européennes. Ensuite, les taux d'intérêt faibles et l'absence d'inflation dans tous les pays de la zone euro favoriseront l'activité puisque les agents trouveront facilement des ressources peu coûteuses pour consommer ou investir. La baisse des taux et la réduction des déficits publics enclencheront aussi un cercle vertueux permettant d'alléger la charge de la dette [...]. Ces mécanismes redonnent une marge de manœuvre aux pouvoirs publics en faveur de l'emploi.

Plus généralement, l'Europe de l'euro sera un ensemble économique qui attirera non seulement l'épargne mondiale, mais aussi les entreprises qui y trouveront de nombreuses opportunités d'investissements.

* Taux d'intérêt nominaux.

Source : Serge MARTI, Vanessa RAGOT, *L'euro en poche*, La Documentation française, 1997.

DOCUMENT 2

Taux de croissance annuel moyen du PIB (en %) et taux d'inflation annuel moyen (en %)

	Etats-Unis		Royaume-Uni		Zone euro		Japon	
	Taux de croissance	Taux d'inflation	Taux de croissance	Taux d'inflation	Taux de croissance	Taux d'inflation	Taux de croissance	Taux d'inflation
1994-1998	4,34	2,42	3,72	2,72	2,08	2,12	1,42	0,62
1999-2003	2,74	2,46	2,46	2,30	1,92	2,10	1,20	-0,56

Source : OCDE, *Perspectives économiques 2003*, décembre 2003, Jean-Luc BIACADE, *Quel bilan économique pour la zone euro ?*, Cahiers français n° 319, avril 2004.

DOCUMENT 3

Déficit public (%PIB) et dette publique (%PIB) dans quelques pays de la zone euro

	1990		2000		2003	
	Solde ⁽¹⁾ public	Dette publique	Solde ⁽¹⁾ public	Dette publique	Solde ⁽¹⁾ public	Dette publique
Allemagne	- 1,97	41,5	+ 1,33	60,9	-3,82	65,2
Finlande	5,47	16,7	7,09	53,2	2,11	51,5
France	-2,09	39,5	-1,40	66,2	-4,14	71,2
Italie	- 11,77	112,5	- 0,67	124,5	- 2,49	120,9

(1) Il y a déficit si le solde est négatif et excédent si le solde est positif.

Source : OCDE, *Panorama des statistiques de l'OCDE*, 2005.

DOCUMENT 4

La politique budgétaire a donc été globalement moins restrictive qu'annoncée dans les Programmes de stabilité de décembre 2003, qui prévoyaient un déficit de la zone euro en baisse à 2,4% pour une croissance de 1,9%. Le strict respect de la limite de 3% du déficit aurait induit une impulsion négative d'au moins 0,5 point de PIB, compromettant la reprise déjà anémique⁽¹⁾ de la croissance de la zone. Le non-respect des engagements n'a pas pour autant impulsé la croissance dans la zone euro. Dans les pays à la traîne, le blocage de la demande intérieure a répondu à des ajustements budgétaires, qui ont empêché la transmission d'une contribution plus positive des échanges. C'est le cas, aux Pays-Bas et en Allemagne [...].

⁽¹⁾ anémique : faible

Source : Paola MONPERRUS-VERONI, *Les politiques budgétaires dans la zone euro*, OFCE, *L'économie française 2006*, La Découverte, 2005.

CORRIGE

**Ces éléments de correction n'ont qu'une valeur indicative.
Ils ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité des
autorités académiques, chaque jury est souverain.**

CORRIGE DE LA DISSERTATION

Thème : conflits et mobilisation sociale

Programme : mutations du travail et conflits sociaux

Notions essentielles : classes sociales, syndicats, rapports sociaux

Indications complémentaires : il est proposé de présenter le débat sur la « fin de la classe ouvrière », de souligner le rôle des organisations syndicales, de questionner le phénomène de désyndicalisation.

Sujet : Assiste-t-on à une transformation du rôle des syndicats aujourd'hui ?

Il s'agit de s'interroger sur le rôle des syndicats c'est-à-dire leur fonction, leur influence en dressant l'état des lieux, le bilan mais aussi l'évolution à venir.

Problématique :

Autorisés depuis 1884, la mission des syndicats est la défense des intérêts liés à une profession. Le mouvement syndical a marqué notre société (temps de travail, protection sociale, rémunérations ...) mais aujourd'hui c'est le déclin syndical en parallèle avec le déclin des conflits du travail.

Débat important : la crise du syndicalisme avec comme interrogation centrale la place et le rôle des syndicats aujourd'hui. La crise du syndicalisme semble remettre en cause les rôles les plus traditionnels de ces organisations, symboles du mouvement ouvrier. Cependant, les rôles de médiateur (au sens de Durkheim) et d'acteur de la vie sociale continuent de marquer nos sociétés aujourd'hui encore, aussi bien en France que dans le reste de l'Europe.

L'intérêt du sujet : la crise du syndicalisme et sa nécessaire recomposition pose la question du rôle et de la légitimité des syndicats aujourd'hui dans notre société.

Plans proposés :

Plan 1 : I / Remise en cause du rôle des syndicats dans les conflits sociaux
II / Mais maintien de son rôle dans la régulation sociale

Plan 2 :

I/ Le rôle des syndicats est, aujourd'hui, remis en cause par les transformations économiques et sociales des sociétés industrialisées.

A / Crise du syndicalisme et crise du militantisme aujourd'hui

1/ Une représentativité en forte diminution et une baisse des conflits du travail : une caractéristique particulière de la situation de la France en Europe.

doc 2 / doc 6

c'est la fonction même de « producteur » de solidarité qui est touchée (doc 5)

2/ De nouvelles formes d'action collective illustrent la remise en cause du rôle traditionnel des syndicats

doc 1

La grève comme mécanisme de masse, caractéristique du mouvement ouvrier, n'est plus qu'une forme d'action parmi d'autres. Il y a une remise en question des syndicats à la fois dans leur rôle d'organisateur d'action collective mais aussi dans leurs objectifs (tradition revendicative en matière salariale) (à valoriser)

B / Les facteurs explicatifs de cette perte d'influence :

1/ Le chômage et la précarisation de l'emploi remettent en cause la représentation et l'action traditionnelles des syndicats (doc 1 et 6)

2/ les facteurs plus structurels : en se transformant, nos sociétés changent les rôles des acteurs sociaux

- La division syndicale (à valoriser)
- L'évolution de la population active et de l'emploi : moyennisation de la société et déclin de la classe ouvrière (doc 6)
- L'individualisme en question : le processus croissant d'individualisation des relations sociales met en porte-à-faux le rôle habituel des syndicats.
Cf. le paradoxe d'Olson (à valoriser)

II / Cependant, les syndicats de salariés demeurent des acteurs sociaux importants qui continuent à jouer un rôle actif dans la société.

A / La prise en compte des transformations de la société :

A l'instar des pays du Nord de l'Europe, où l'on peut parler de syndicalisme de masse en pleine évolution (doc 2), les syndicats sont à la recherche d'une nouvelle légitimité et de nouvelles formes d'action.

Doc 2

- Les pays comme la Suède, le Danemark, la Norvège connaissent des taux de syndicalisation très élevés et en progression. De même le taux de syndicalisation en Espagne tend à croître. Ici, l'adhésion ne semble pas se limiter à un acte militant. Ces syndicats développent des actions plus ciblées, plus individualisées.

Il y a un rôle d'aide, de fournisseur de services.

On essaie de prendre en compte les nouvelles revendications : celles des femmes, des salariés précaires, des chômeurs (doc 1).

Les salariés attendent un rôle d'accompagnement : plan de formation par exemple (doc 5)

- Le syndicalisme français n'a jamais été un syndicalisme de masse : le pouvoir, l'influence ne se mesurent pas au nombre des adhérents. (doc 3 / doc 4)

Les rôles de régulation sociale et de gestion sociale sont reconnus par l'Etat et par les entreprises (doc 5).

B / Malgré leur apparent déclin, les organisations syndicales continuent à participer à des fonctions essentielles, au cœur de l'Etat-Providence : rôle de médiateur et d'acteur de la vie sociale
(valoriser toute référence à Durkheim)

- doc 3 : les fonctions démocratiques, économiques et sociales
- doc 5 : les syndicats « gestionnaires » du social
- doc 4 et doc 6 : les syndicats, en France, restent un acteur central sur le lieu de travail (doc 4). De même, la présence syndicale se maintient voire augmente dans l'entreprise ou l'administration. En particulier, on peut noter une audience et un pouvoir de mobilisation qui restent élevés.
(exemples récents de conflits du travail à valoriser)

DISSERTATION

Analyse des documents

Document 1

Le développement du chômage et des emplois précaires sont synonymes de difficultés pour les syndicats. Le rôle traditionnel de représentation des salariés, fondé sur les métiers et les filières professionnelles, tend à être remis en cause. Cela appelle une transformation du rôle des organisations syndicales : le rôle de défense des salariés ne peut plus se limiter à défendre les travailleurs en poste. Quelle est la place des chômeurs dans le syndicalisme ? Comment prendre en compte les revendications des chômeurs et des salariés en situation précaire ?

Document 2

(en lien avec le document 3 et le document 6)

La faiblesse des syndicats en France, mesurée par le nombre d'adhérents, n'est pas nouvelle. C'est une caractéristique du syndicalisme français : le rôle, l'influence, le pouvoir des syndicats ne semble pas se réduire au nombre de salariés syndiqués.

Cependant, la crise du syndicalisme n'est pas générale. Dans plusieurs pays du Nord de l'Europe, on constate un niveau de syndicalisation très élevé et, pour certains, il est en hausse.

Document 3

Les syndicats restent une institution centrale dans notre société. Le déclin du rôle des syndicats est loin d'être réel. Ils continuent à remplir plusieurs fonctions qui semblent justifier leur existence.

Le document rappelle la fonction de prise de parole au nom de certains groupes sociaux dans l'entreprise et au niveau de la société globale (fonction démocratique), la contribution à la répartition des revenu (partage des fruits de la croissance), enfin un rôle dans la construction du lien social et de la cohésion sociale (rendu essentiel par le développement du chômage), jusque là considéré comme peu prioritaire par les organisations syndicales.

Document 4

(lié au document 3 au document 5)

Ce document rappelle que le rôle, l'influence ou le pouvoir des syndicats ne se limitent pas au nombre d'adhérents. D'autres indicateurs relativisent le recul du syndicalisme amorcé au milieu des années 1970. Ici, il s'agit de la présence des syndicats sur le lieu de travail et/ou dans l'entreprise ou l'administration (rôle de représentation, de négociation, de défense) : on peut alors constater un certain regain du syndicalisme depuis une dizaine d'années.

La proportion de salariés déclarant qu'un ou plusieurs syndicats sont présents sur leur lieu de travail est en légère progression (de 38% en 1996 à 40% en 2003). La progression est plus forte si l'on considère la présence des syndicats dans l'entreprise ou l'administration (fonction publique) : en 2003, 55% des salariés sont ainsi représentés par un syndicat (par rapport à 50 % en 1996).

Document 5

On note dans ce document une évolution du rôle des syndicats à deux niveaux :

- dans les organismes publics liés à l'État-Providence (Caisses primaires d'assurance maladie, allocations familiales, Prud'hommes, retraites, allocations chômage), le syndicalisme devient une institution chargée de gérer le « social ». Rosanvallon parle de « fonctionnaire du social ».
- dans les entreprises, on retrouve le rôle de régulateur des rapports sociaux.

Document 6

L'auteur montre que le rôle des syndicats se transforme car la structure sociale change : déclin de la classe ouvrière traditionnelle et moyennisation de la société. Les syndicats apparaissent ainsi un acteur central dans la fonction publique et le secteur public (secteur protégé). Dans les conflits du travail, le relais est pris par les employés, les professions intermédiaires (infirmières), et les enseignants.

Corrigé de l'épreuve de synthèse

Travail préparatoire

1. L'absence d'inflation facilite les prises de décision des entreprises et améliore leur compétitivité par rapport à leurs concurrents étrangers.
Le faible niveau des taux d'intérêt permis par la stabilité des prix favorise l'investissement des entreprises, ainsi que la consommation et l'investissement des ménages.
2. Le PIB de la zone euro s'est accru de 1,9% en moyenne par an entre 1999 et 2003.
3. L'objectif de ne pas dépasser un taux annuel d'inflation de 2% a été pratiquement réalisé.
Par contre, le niveau de la croissance économique est resté relativement faible.
4. Le taux de croissance de la zone euro a été inférieur à celui des Etats-Unis et du Royaume-Uni.
Il a été supérieur à celui du Japon qui connaît une longue période de récession.
5. La France et l'Allemagne ne respectent aucun des deux critères de finances publiques (déficit public inférieur ou égal à 3% du PIB ; dette publique inférieure ou égale à 60% du PIB).
6. La politique budgétaire restrictive (frein aux dépenses publiques pour réduire le déficit public –déficit de l'ensemble des administrations publiques- a « bloqué » (limité la progression de) la demande intérieure. Les débouchés des entreprises ont été ainsi réduits, ce qui a freiné la croissance.
Valoriser : la recherche de l'équilibre des finances publiques en période de croissance ralentie tend à réduire encore plus la croissance économique.

Synthèse

1^{ère} partie : La stabilité des prix et l'assainissement des finances publiques doivent permettre une forte croissance économique dans la zone euro (doc.1)

A. La stabilité des prix : principal objectif de la politique monétaire de la BCE (doc.1 et 2)

Effets attendus : faciliter les prises de décisions des entreprises ; hausse de la compétitivité des entreprises vis-à-vis de l'étranger ; baisse des taux d'intérêt favorisant l'investissement ; attrait des investisseurs étrangers.

B. L'assainissement des finances publiques

Effets attendus : stabilité des prix ; *supprimer l'effet d'éviction (à valoriser)* ; pratiquer une éventuelle politique de relance budgétaire à partir d'un équilibre des finances publiques.

2^{ème} partie : Cependant la croissance économique de la zone euro est demeurée faible (doc.2). Les politiques anti-inflationnistes ne permettent pas une relance de l'activité économique.

A. Le pacte de stabilité et de croissance constitue un obstacle aux politiques de relance budgétaire

- les pays membres de la zone euro sont obligés de pratiquer des politiques budgétaires restrictives pour respecter les critères de finances publiques (doc.4) et ainsi résorber leur déficit public provoqué, entre autres, par le ralentissement actuel de la croissance économique, ce qui constitue un frein supplémentaire à la croissance économique ;
- *budget européen faible (moins de 1,5% du PIB) et équilibré (à valoriser).*

B. La politique monétaire commune menée par la BCE a pour principal objectif la stabilité des prix et non la relance de l'activité économique.

Même si les taux d'intérêt sont à un niveau historiquement bas dans la zone euro, ceux-ci ont été plus élevés que les taux d'intérêt américains. Il est reproché à la BCE de ne pas avoir baissé suffisamment ses taux d'intérêt directeurs, d'avoir pratiqué une politique monétaire trop restrictive incapable de relancer l'activité économique dans la zone euro.

Valoriser les craintes exprimées de voir la reprise économique remise en cause par la hausse annoncée fin 2005 de la hausse du taux directeur de la BCE pour désamorcer les tensions inflationnistes apparues dans la zone euro.

Valoriser : absence de coordination entre la politique monétaire commune et les politiques budgétaires nationales (pouvant être inclus à la fin de la 2^{ème} partie ou dans la conclusion).

Instructions officielles

Conflits de classe et changement social

	CONCEPTS QUE LES ÉLÈVES DOIVENT CONNAÎTRE ET SAVOIR UTILISER	ACTUALITÉ DE LA PENSÉE DE L'AUTEUR ET PROLONGEMENT
"Conflits et mobilisation sociale" Karl Marx	Lutte de classe, conscience de classe, rapports de production, forces productives, plus-value, exploitation, modes de production, capital	Classes sociales, nouveaux mouvements sociaux

Indications complémentaires

La mise en perspective historique des travaux de Marx permettra de rappeler aux élèves les ruptures profondes induites par la révolution industrielle dans les structures économiques et sociales aussi bien que dans les conditions de vie et de travail. On soulignera que les concepts forgés par Marx (rapports de production, forces productives, plus-value, classes sociales) offrent une grille de lecture de ces transformations en concentrant l'attention sur la question ouvrière et en proposant une analyse du conflit de classes comme source du changement social.

L'actualité des analyses de Marx et ses prolongements contemporains seront étudiés en s'interrogeant sur l'évolution des enjeux des luttes et des conflits sociaux. L'analyse en termes de classes sociales a pu sembler perdre de sa pertinence face à ce qu'il est convenu d'appeler "exclusion", tandis que continuait de s'affirmer l'idée d'une tendance inéluctable à la "moyennisation" des sociétés occidentales. La permanence de la précarité de l'emploi, le maintien voire l'augmentation des inégalités de revenus ont, cependant, conduit au retour des approches théoriques et empiriques mettant en question l'inéluctabilité de la moyennisation ainsi que la marginalisation des conflits du travail.

Éléments de corrigé

QUESTION 1

Les attentes

(Les caractéristiques de la société capitaliste qu'observait Marx au XIXe :

- Elle est composée de deux classes sociales principales :
 - la bourgeoisie (les capitalistes) qui détient les moyens de production ;
 - les ouvriers (les prolétaires) qui ne disposent que de leur force de travail ; ils sont libres et contraints de vendre leur force de travail aux capitalistes pour un temps déterminé.
- Un rapport salarial : le travailleur travaille sous le contrôle du capitaliste auquel son travail appartient pour une durée déterminée. Le produit est la propriété du capitaliste et non du producteur immédiat, le prolétaire.

(Le mécanisme de l'exploitation :

- Les prolétaires sont exploités puisque la bourgeoisie s'approprie la plus-value c'est-à-dire qu'elle s'approprie une partie de la valeur créée par la force de travail.
- Les ouvriers vendent leur force de travail aux capitalistes et reçoivent en contrepartie un salaire qui représente la valeur de la force de travail (3 shillings). La valeur de la force de travail est déterminée par le temps de travail nécessaire à la production des moyens de subsistance (pain, vêtements, charbon) indispensables à la reproduction de la force de travail, elle est donc égale à la valeur des biens nécessaires à la reproduction de celui qui la possède.
- Mais, la force de travail a la particularité de produire plus de valeur qu'elle n'en coûte. Le temps de travail consacré à la production par les prolétaires (12 heures ici) est supérieur au temps de travail nécessaire pour créer une valeur

équivalente à la valeur de biens de subsistance (6 heures ici) : le capitaliste utilise la force de travail dans la sphère de production pendant une journée entière (12 heures) et rémunère cette force de travail à sa valeur journalière (6 heures), c'est-à-dire de quoi acquérir des moyens de subsistance. Lorsque le capitaliste vend le produit de cette journée, il obtient l'équivalent de 12 heures et se retrouve propriétaire d'un surplus qui correspond à 6 heures.

En s'appropriant la production, le capitaliste s'approprie une partie du temps de travail des prolétaires, sans la leur payer (« *La moitié de la journée de travail serait du travail non payé* ») = surtravail non rémunéré ou plus-value.

Valorisation

Référence à la théorie de la valeur travail : la valeur d'une marchandise provient de la quantité de travail socialement (variable selon les régions et les sociétés) nécessaire pour les produire.

Distinction entre la valeur d'échange de la force de travail (temps de travail nécessaire pour que le travailleur reproduise sa force de travail – le capitaliste achète la force de travail à sa valeur d'échange) et la valeur d'usage de la force de travail (le travail – le capitaliste est propriétaire de la valeur d'usage de la force de travail car le produit du travail lui appartient).

L'exploitation présuppose qu'il existe, d'un côté, des travailleurs libres/contraints de vendre leur force de travail pour vivre, et, de l'autre, des capitalistes propriétaires des moyens de production.

QUESTION 2

Les attentes

La plus-value, l'exploitation sont dissimulées.

- En apparence, le salaire est le prix du travail. En réalité, le salaire dissimule l'exploitation dans la mesure où il apparaît comme la rémunération du travail : le travail non payé n'est donc pas perceptible, il est voilé et n'apparaît pas à la conscience de l'ouvrier.
- Illustration chiffrée : lorsque l'ouvrier reçoit 3 shillings pour 12 heures de travail, il ne s'aperçoit pas qu'une partie de son travail n'a pas été payé puisqu'il a l'impression d'avoir été rémunéré pour 12 heures de travail. L'ouvrier confond donc le travail et la force de travail. Or, le capitaliste dispose du travail mais il ne paie que le travail nécessaire à la reproduction de la force de travail.
- Alors que dans le système du salariat le travail payé et le travail non payé sont confondus et, donc, le travail non payé est invisible, masqué, dans le système du servage le travail payé et le travail non payé sont clairement séparés, l'appropriation du surtravail est donc visible, transparente.

Valorisation :

- Le rôle du contrat de travail : Le travail non payé est masqué par le contrat de travail qui lie le prolétaire au capitaliste ; ce contrat fait apparaître une égalité entre les deux contractants (une égalité de droits et de devoirs puisque les ouvriers travaillent et en contrepartie reçoivent un salaire, les capitalistes versent un salaire et en contrepartie sont propriétaires de la production) ; mais cette égalité n'est qu'une apparence (une supercherie) car, en devenant propriétaire de la production, les capitalistes extorquent la plus-value sans que les ouvriers aient conscience de cette exploitation.
- Distinction entre la valeur d'échange de la force de travail (temps de travail nécessaire pour que le travailleur reproduise sa force de travail – le capitaliste achète la force de travail à sa valeur d'échange) et la valeur d'usage de la force

de travail (le travail – le capitaliste est propriétaire de la valeur d'usage de la force de travail car le produit du travail lui appartient).

QUESTION 3

L'analyse de Marx semble remise en cause car les salaires sont de moins en moins au cœur des conflits. Plusieurs arguments peuvent être mobilisés par le candidat :

- Les luttes sociales et salariales ont abouti à des augmentations de salaires qui ont permis des augmentations de pouvoir d'achat ; suite à ces avancées quantitatives, les revendications ont été plus qualitatives : conditions de travail, aménagement et durée de travail.
- Le mouvement ouvrier, au cœur des luttes sociales et surtout salariales jusqu'aux années soixante, connaît, depuis, une crise d'identité du fait de son intégration à la société de consommation (les luttes ont permis d'obtenir des augmentations de salaires et de pouvoir d'achat (uniformisation et moyennisation) et de sa marginalisation croissante du mode de production (tertiarisation, société post-industrielle ou programmée) + institutionnalisation des conflits du travail ;
- La crise économique et le chômage conduisent au déclin des conflits du travail : plus exposés, les salariés revendiquent moins (+ mise en œuvre d'une politique de rigueur salariale). Dans ce contexte, les revendications concernent plus l'emploi, les chômeurs s'organisent pour obtenir une augmentation des minima sociaux (la conjoncture fait que les revendications portent de moins en moins sur les salaires.
- Le plus significatif est l'apparition de nouveaux mouvements sociaux situés hors du champ du travail, avec des acteurs plus instruits ayant des revendications plus qualitatives, plus culturelles : mouvements étudiants, féministes, écologistes,..., mouvements de consommateurs, de sans-papiers...

ENSEIGNEMENT DE SPECIALITE

Instructions officielles

Echange international et croissance

	CONCEPTS QUE LES ELEVES DOIVENT CONNAÎTRE ET SAVOIR UTILISER	ACTUALITE DE LA PENSEE DE L'AUTEUR ET PROLONGEMENT
« Internationalisation des échanges et mondialisation » David Ricardo	Avantage comparatif, commerce inter-branche, spécialisation internationale, libre échange	Politiques commerciales, rendements d'échelle croissants, commerce intra-branche

Indications complémentaires

On retiendra de Ricardo le rôle de l'échange international dans le développement économique à partir de la théorie de l'avantage comparatif que l'on distinguera de la théorie des avantages absolus d'Adam Smith. On présentera ainsi le principe des gains mutuellement avantageux dans l'échange international et le rôle que joue le commerce international pour repousser les limites de la croissance et empêcher la convergence vers un état stationnaire. On montrera comment cette théorie est élaborée en retenant le cadre des nations, la structure inter-branche de leur commerce extérieur et l'absence de mobilité des facteurs entre elles.

L'actualité des analyses de Ricardo et ses prolongements contemporains seront étudiés en s'interrogeant sur les conséquences de l'importance croissante des firmes transnationales, le développement d'un commerce international intra-branche et la forte mobilité des capitaux à l'échelle planétaire. Ces interrogations permettront de montrer comment les avantages comparatifs peuvent être "construits" et de souligner ainsi la portée générale de la théorie de Ricardo.

Eléments de corrigé

Question 1 : A l'aide de vos connaissances et du document 1, vous présenterez les raisons pour lesquelles, selon Ricardo, la spécialisation internationale permet un gain mutuel à l'échange. (9 points)

- David Ricardo affirme que le libre-échange et la spécialisation sont toujours favorables et pour tous les pays, même les moins compétitifs. Il justifie en effet le libre échange par la loi des avantages comparatifs. Selon cette loi, les pays ont intérêt à se spécialiser dans les produits pour lesquels ils sont relativement les plus avantagés ou les moins désavantagés.
- Spécialisation et gain à l'échange. Gain mutuel, jeu à somme positive, main invisible à l'échelle internationale grâce aux effets positifs du libre échange :

- **Le libre échange permet une augmentation de la quantité de biens et services disponibles (croissance économique). Davantage de production qu'en autarcie**
 - ↳ **Le libre échange permet une augmentation de la diversité de biens et services disponibles (élévation du niveau de vie et amélioration du bien-être)**
 - ↳ **Le libre échange permet l'importation de biens moins onéreux facilitant la baisse des prix de vente et/ou la hausse des profits.**
 - ↳ **Le libre échange permet une allocation optimale des facteurs de production + une économie de facteurs de production. (DIT permet donc une allocation optimale des ressources rares).**
- **Citer l'exemple du drap et du vin.**

Valorisation

- ↳ **Biographie de l'auteur**
- ↳ **Exemple chiffré du drap et du vin.**
- ↳ **Fondement au début du XIX^{ème} de la doctrine libre-échangiste, doctrine qui s'inscrit dans la pensée libérale initiée par A.Smith.**
- ↳ **Les avantages du libre échange à travers l'épisode de l'abolition des corn laws**
- ↳ **Le libre échange est facteur de paix, en intensifiant les liens et en véhiculant des valeurs propices.**

Question 2 : Expliquer le mécanisme économique présenté dans la phrase soulignée (document 1). (5 points).

- ↳ **Le salaire naturel est celui qui est nécessaire pour permettre aux travailleurs de vivre et de maintenir un niveau de population stationnaire.**
- ↳ **Ce prix naturel du travail est déterminé par le prix de la nourriture et des biens nécessaires à l'entretien de l'ouvrier (salaire minimum de subsistance).**
- ↳ **L'augmentation de la population engendre une hausse de la demande de blé, donc une mise en culture de nouvelles terres mais moins fertiles. Par conséquent le rendement décroît sur ces terres entraînant une hausse du coût et donc du prix naturel. Cette hausse du prix du blé est à l'origine de la hausse du salaire naturel car celui-ci est fixé en fonction du coût des biens nécessaires à leur entretien. En considérant que la valeur des biens produits est répartie entre deux composantes, les salaires et les profits, il en résulte une baisse des profits.**
- ↳ **Le libre-échange est considéré comme un remède pour Ricardo. Une ouverture aux importations de blé étranger permettrait de relâcher la pression à la hausse sur les prix du blé britannique. une baisse des prix des denrées agricoles, donc des salaires et par effet une hausse des profits**

Valorisation

- ↳ **Abolition des lois sur le blé, (les corn laws) a permis à la Grande-Bretagne de se spécialiser dans la production de biens manufacturés. Cette abolition permettant en outre, une baisse des prix des denrées agricoles,**

- Le salaire courant ou prix du marché du travail est celui qui est réellement payé et qui résulte du mécanisme de l'offre et de la demande.
- Le salaire courant a tendance à s'aligner à long terme sur le salaire naturel.

Question 3 : Quelles sont les craintes, présentées dans le document 2, face à la perspective du développement du libre-échange ? (6 points)

On n'attend ici que des éléments sur les pays industrialisés, puisque eux seuls sont évoqués dans le document 2.

- Il s'agit bien d'un jeu à somme négative (il existe des gagnants et des perdants)
- Problème des délocalisations
- Problème de l'emploi (solde des emplois détruits/crétés)
- Les avantages comparatifs sont dynamiques et évolutifs : exemple la Chine.
- La réalité des termes de l'échange (détérioration des termes de l'échange pour certains pays développés).

Valorisation

- Les nouveaux venus dans le jeu mondial, comme la Chine, n'acceptent plus le cantonnement dans des produits primaires, ou à faible VA ;
- Structure des emplois